



## TERMES DE REFERENCE

<b>Projet:</b>	<b>CBSP - Partenariat pour la Conservation de la Biodiversité – Financement Durable des Systèmes d’Aires Protégées du Bassin du Congo – PIMS3447</b>
<b>Titre :</b>	Consultant national – Individuel
<b>Détails de la Consultation :</b>	Consultant Chargé de la Formation des acteurs clés des aires protégées et des parties prenantes, sur les mécanismes de partage/ et de génération des revenus, la gestion et planification et outils de gestion des aires protégées de Dzanga Sangha et de Mbaéré Bodingué et zones riveraines...
<b>Lieu d'affectation :</b>	République Centrafricaine
<b>Durée initiale :</b>	12jours
<b>Date de démarrage :</b>	1 <sup>er</sup> Aout 2020 (flexible en fonction de la date de finalisation du processus de recrutement mais à finaliser au plus tard le 30 septembre 2020)
<b>Période du Contrat :</b>	12 jours entre le 1 <sup>er</sup> Aout et le 30 Septembre 2020 (tenant compte de la date de signature du contrat)
<b>Superviseur :</b>	Unité de Coordination et de Gestion du projet régional- UGCP (Regional Coordinator avec l’appui des équipes techniques de la composante pays du projet régional - CBSP-PIMS3447)

### **1. CONTEXTE & JUSTIFICATION**

Six pays membres de la Commission des Forêts Afrique Centrale (COMIFAC), à savoir le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale, la RCA et la RDC ont reçu un Don du FEM IV d’un montant de 8,181,181 \$ US, pour la mise en œuvre à travers le PNUD, du projet régional « CBSP – Partenariat pour la conservation de la biodiversité – Mécanismes de financement durable des aires protégées du bassin du Congo– PIMS 3447 ». Ce Projet dont la durée est de 5 ans a pour but de soutenir une approche et une méthodologie visant à relever le défi du financement des Aires Protégées (AP) aux niveaux local, national et régional. Il est l’aboutissement d’un processus démarré en 2009 par la consultation des parties prenantes lors de la phase de préparation et de la validation du document du projet qui a eu lieu en 2011 à Kinshasa en RDC.

L’objectif global poursuivi par ce projet est d’améliorer durablement le financement du système des aires protégées dans la sous-région à travers entre autres, la mise en place des capacités, des cadres institutionnels et des mécanismes modèles pour la viabilité financière à long terme des systèmes d’AP et des écosystèmes associés dans les six pays concernés. Cet objectif est décliné en trois objectifs spécifiques : : (i) mettre en place et/ou améliorer les Cadres juridiques, politiques et institutionnels en vue d’appuyer le financement de la conservation durable des AP, aux niveaux régional et national ; (ii) Appuyer l’amélioration des mécanismes existants et la création mécanismes novateurs pour la gestion et le décaissement des recettes issues des AP ; (iii) renforcer la planification des activités et mettre en place des outils de gestion rentables applicables aux AP et aux paysages associés.

L’impact de la réalisation des résultats interconnectés de ce projet régional est très important pour la sous-région, car il est maintenant établi qu’ensemble, les six pays du Bassin du Congo abritent près de 25% des forêts tropicales du monde et sont le réservoir d’un puit de carbone estimé entre 24 et 39 Gt et, le Bassin du Congo est remarquable à l’échelle mondiale par la riche diversité de sa faune et flore qui n’existent nulle part ailleurs dans le monde.

Les systèmes d’Aires Protégées dans le Bassin du Congo dépendent fortement des subventions gouvernementales qui sont régulièrement établies à des niveaux bien inférieurs à l’estimation de leurs besoins de financement. En outre, il existe des contraintes législatives, politiques et institutionnelles qui empêchent ou découragent les efforts visant à développer de nouvelles stratégies de financement innovant au niveau national ou régional.

A cela s'ajoute un manque d'infrastructures de base qui réduit les capacités à retenir le personnel qualifié et à mener des opérations de gestion de base ainsi que des connaissances techniques limitées et les capacités réduites entravant la planification financière à long terme, ainsi que la sélection et la mise en œuvre des mécanismes de financements durables émergents pour améliorer la gestion durable des PA et de la biodiversité du bassin du Congo.

Ainsi, la pérennisation de la coopération Sud-Sud en Afrique centrale pour la conservation et la gestion durable de la biodiversité passe par la mise en place des mécanismes de financement sécurisé pour soutenir de façon durable toutes les initiatives engagées par les pays. Aussi, le soutien des partenaires au développement doit être renforcé et orienté vers l'appui des projets conjoints initiés par les pays.

Conformément aux procédures du FEM, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a été choisi comme Agence d'exécution (Lead) dudit projet. Afin de mener à bien les activités visées dans ce projet, un Accord de coopération a été signé entre le Bureau du PNUD du Cameroun et la COMIFAC précisant les responsabilités des deux parties dans la mise en œuvre de ce projet régional. L'expérience du PNUD en matière d'appui à la gestion durable des écosystèmes et de la biodiversité se fonde sur une approche stratégique globale visant à maintenir et à améliorer les produits et services fournis par la biodiversité et les écosystèmes associés.

Depuis le lancement des activités du projet au niveau national marqué par l'atelier d'information et de mobilisation des parties prenantes nationales organisé à Bangui les 27 et 28 Juin 2018, des progrès ont été réalisés par l'équipe nationale du projet appuyée par la coordination régionale et les partenaires. On peut citer entre autres : la réalisation d'un état de référence des aires protégées au niveau national, la production et la validation de trois rapports techniques et un plan d'action sur les différents aspects liés au financement durable des aires protégées en République centrafricaine ; l'élaboration et la validation technique d'une stratégie nationale de financement durable des aires protégées en République Centrafricaine et son plan d'action de mise en œuvre. Dans ses grands axes, ce plan d'action a prévu la formation des formateurs qui serviront de relai pour le recyclage et ou le renforcement des capacités des acteurs des aires protégées pour l'utilisation des mécanismes innovants dans le financement des aires protégées. En effet, l'ensemble des parties prenantes impliquées dans la gestion des aires protégées en République Centrafricaine ne sont pas suffisamment formés. Le rapport sur les besoins en formation rédigé dans le cadre de ce projet en 2019 a listé une dizaine de thématiques clés identifiées par les acteurs pour leur capacitation. Il s'agit des thématiques suivantes :

- La gouvernance et la planification des Aires Protégées (AP) et des systèmes d'AP ;
- L'efficacité de la gestion des AP ;
- L'élaboration et l'actualisation des Business Plans des AP ;
- L'éco-tourisme, identification des curiosités touristiques ;
- La Gestion du Partenariat et la mobilisation des ressources ;
- Le suivi évaluation du personnel ;
- L'élaboration du manuel de procédures administratives et comptables pour les AP ;
- L'élaboration de réglementations et règles communautaires de gestion.
- L'application de la réglementation et les patrouilles ;
- Les mécanismes d'autofinancement et d'autonomisation des femmes et peuples autochtones des aires protégées ;
- Le leadership, la structuration et la gestion des organisations communautaires ;
- La Gestion des conflits et le Conflit Homme Faune (CHF) ;
- L'Éducation et la sensibilisation à la conservation et le Marketing écotouristique ;
- La valorisation des savoirs locaux et des produits forestiers non ligneux.

C'est dans cette optique que le projet recherche un consultant national pour la réalisation de cette tâche en République Centrafricaine.

## **2. OBJECTIFS (Vs Portée des travaux de consultation)**

L'objectif global de ce travail est de renforcer les capacités des gestionnaires des aires protégées en RCA en matière de développement et de mise en œuvre des techniques et mécanismes innovants de financement des aires protégées.

Plus spécifiquement il s'agit de :

- Préparer les modules et dispenser la formation sur les thématiques identifiées ;
- Doter les gestionnaires des aires protégées et les autres parties prenantes des principes de base et des techniques nécessaires pour l'utilisation des mécanismes novateurs pour le financement des aires protégées ;
- Amener les gestionnaires des aires protégées et l'ensemble des acteurs à mieux identifier et à mettre en exergue les potentialités de leurs sites ;
- Outiller les gestionnaires des aires protégées et les autres acteurs pour qu'ils soient capables de développer des projets concrets de terrain pour leurs aires protégées.
- Rédiger et présenter le rapport de formation

### 3. Livrables (Résultats) attendus

- Les modules de formation sont préparés en fonction des thématiques identifiées et enseignés aux différents acteurs ;
- Les gestionnaires des aires protégées et les autres parties prenantes sont dotés des principes de base et des techniques nécessaires pour l'utilisation des mécanismes novateurs pour le financement des aires protégées ;
- Les gestionnaires des aires protégées et l'ensemble des acteurs sont capables d'identifier et de mettre en exergue les potentialités de leurs sites ;
- Les gestionnaires des aires protégées et les autres acteurs sont outillés et sont capables de développer des projets concrets de terrain pour leurs aires protégées.
- Le rapport de la session de formation est rédigé

#### Détails des livrables payables tenant compte des deadlines :

N	Activité	Date provisoire de la disponibilité du livrable	Frais (%)	Moyens/éléments de vérification
1	Réalisation du plan de travail (y inclus chronogramme) pour la réalisation de la mission et démarrage de la mission.	10 Août 20	25%	Plan de travail pour la réalisation de la mission approuvé
2	Préparation des modules, outils et autres supports, présentation des modules à l'équipe Intégration des contributions des Equipes techniques pays et de l'Unité régionale de Gestion et de Coordination des projets (UGCP) et finalisation et finalisation des modules	20 Août 20	25%	Module et autres outils ou supports de formation élaborés, approuvés
3	Réalisation de la formation Rédaction du rapport de formation Intégration des contributions des Equipes techniques pays et de l'Unité régionale de Gestion et de Coordination des projets (UGCP) et finalisation du rapport de formation.	05 Sept 20	50%	Modules dispensés et Rapport final disponibles et envoyé à l'UGCP (3 copies hard et 2copies électroniques en Word / Excel (pour la banque des données analysées dans le rapport).
	<b>TOTAL</b>		<b>100%</b>	

Le Consultant mettra à disposition à l'UGCP & équipe nationale, les documents/ rapports en versions Français ou Anglais.

### 4. Arrangement institutionnel (Vs Méthodologie)

Le consultant (national) indépendant réalisera un desk review des bases de données et/ou documents existants. Il devra proposer une méthodologie technique précise assortie d'un chronogramme pour mener à bien sa mission et livrer les résultats attendus, tout en tenant compte de la durée souhaitée par le projet régional pour la réalisation de cette consultation.

Le consultant prépare les modules, dispense la formation et prépare le rapport à adresser à l'Unité de Gestion et de Coordination du Projet (UGCP), en interaction permanente avec l'équipe technique pays (Experts nationaux) du projet régional et, sous la supervision directe du Regional Coordinator en lien avec le bureau PNUD du pays (RCA).

## 5. Durée de la mission (consultation)

La durée de la mission du consultant (national) indépendant sera de 12 jours ouvrés (y inclus la période de collecte des données et de préparation des modules et autres supports de formation). Le chronogramme rattaché à la méthodologie inclus dans l'offre technique pourrait être soumis à une review et validation avec l'équipe technique du projet régional une fois le processus de recrutement finalise et avant le démarrage des travaux.

## 6. Lieu d'affectation

République Centrafricaine : Bangui

## 7. Qualifications & Compétences

### a. Formation (Education)

- Avoir un diplôme d'études universitaires de 3ème cycle (Bac +5 minimum) en foresterie, gestion de l'environnement, socio économie, sciences sociales, sciences juridiques, administratives, ou équivalent.

### b. Expériences Professionnelles

- Avoir une expérience professionnelle avérée d'au moins 5 ans dans la formation des équipes de terrain pour la gestion durables des aires protégées;
- Très bonne expertise en Stratégies de Gestion et Financement durables des Aires protégées gestion (plus spécifiquement les aires protégées/biodiversité dans un des pays du Bassin du Congo & Connaissance des outils de gouvernance et de planification participative dans les aires protégées & des politiques et des législations nationales en matière de gestion rentable, et de génération des revenus par les aires protégées ;
- Aptitudes à contribuer au renforcement des capacités techniques des parties prenantes nationales sur la gestion et financement des Aires protégées et Capacité d'adaptation, de communication et faculté à travailler dans des milieux multiculturels, avec le respect de la diversité et des droits humains) et de solides expériences en analyse économique et financière de projet de développement et/ou de conservation ;
- Expérience avérée en matière d'appui technique à la mise en œuvre de projets de gestion durable d'aires protégées ou de protection de la Biodiversité en Afrique centrale (au moins l'un des 6 pays du Bassin du Congo);
- Une expérience antérieure de travail ou d'appui technique dans le renforcement des capacités techniques des parties prenantes nationales sur les thématiques de Biodiversité, gestion durable des ressources naturelles, Développement durable des projets du PNUD ou autres (avec ou non un financement du FEM) ou tout autres Bailleurs de Fonds serait un atout...
- Aptitude à travailler en équipe et à communiquer avec une capacité technique analytique avérée oral et écrit. / Connaissances linguistiques : le français est obligatoire / l'anglais est hautement souhaitable).

## 8. Proposition financière et calendrier des paiements

- La proposition financière, qui est réservée aux frais réels dus à la fin de la prestation du Candidat, doit indiquer le coût global de la prestation demandée, pour un maximum de 12 jours ouvrés à compter de la contractualisation au plus tard en Septembre 2020.
  - Maximum 7 jours ouvrables pour la collecte des données, la préparation des modules et autres outils de formation
  - 3 jours ouvrables de réalisation de la formation
  - 2 Jours ouvrables pour la rédaction et la remise du rapport et autres supports à l'Unité de Gestion et de Coordination du projet.

- b. La proposition financière ne doit correspondre qu'au coût journalier des services de consultants payables à réception et approbation des livrables.
- c. Le Prestataire s'engage à ne pas facturer de frais supplémentaires liés à la logistique (bureau et support de travail privé pour mener à bien ses travaux de consultations) pendant toute la durée des 30 jours ouvrables de la mission.
- d. Le taux de paiement sera basé sur l'achèvement des livrables conformément à la section ci-dessus.

**9. Présentation recommandée pour la soumission de la candidature**

Pour soumissionner (postuler) à cette offre, les documents suivants sont demandés :

- a. Lettre de confirmation d'intérêt et de disponibilité (lettre de candidature)
- b. CV personnel ou P11 (actualisé), indiquant toute l'expérience de projets similaires, ainsi que les coordonnées (email et numéro de téléphone) du Candidat et au moins trois (3) références professionnelles ;
- c. Offre technique : brève description des raisons pour lesquelles l'individu se considère comme le plus approprié (meilleur candidat) pour la mission (y compris son expériences & compétences requises pour une telle mission), et une méthodologie (assortie d'un Chronogramme précis pour la réalisation de cette mission tenant compte de la durée impartie) sur la façon dont il / elle abordera et mènera à bien la mission;
- d. La proposition financière doit indiquer le coût global du service (fourniture de service). Pour aider à comparer les offres, chaque proposition financière comprendra une ventilation détaillée du montant, y compris (étayé par une ventilation des coûts aux livrables ci-dessus):
  - un tarif journalier
  - Les frais de voyage sur les deux sites pilotes d'Aires protégées concernées en République Centrafricaine. Le taux appliqué pour le paiement journalier des **“DSA Elsewhere”** des Nations Unies/PNUD dans le pays, seront utilisés comme base de comparaison de la partie de l'offre dédié au voyage.

**10. Critères de sélection de la meilleure offre**

Le consultant (national) individuel sera évalué selon la méthode de notation pondérée ci-dessous :

*a. Analyse cumulative*

Lors de l'utilisation de cette méthode de notation pondérée, l'attribution du contrat doit être faite au consultant individuel dont l'offre a été évaluée et déterminée comme :

- réactif / conforme /acceptable, et
- avoir obtenu la note la plus élevée parmi un ensemble prédéterminé de critères techniques et financiers pondérés propres à la demande de soumissions.

**Critères de présélection:**

Criteria	Max. Point
<b>Formation</b> : Avoir un diplôme d'études universitaires de 3ème cycle (Bac +5 minimum) en foresterie, gestion de l'environnement, socio économie, sciences sociales, sciences juridiques, administratives, ou équivalent.	15
Avoir une expérience professionnelle avérée d'au moins 5 ans dans la formation des équipes de terrain pour la gestion durables des aires protégées	15
Très bonne expertise en Stratégies de Gestion et Financement durables des Aires protégées gestion (plus spécifiquement les aires protégées/biodiversité dans un des pays du Bassin du Congo ;Connaissance des outils de gouvernance et de planification participative dans les aires protégées & des politiques et des législations nationales en matière de gestion rentable, et de génération des revenus par les aires protégées.	15
Aptitudes à contribuer au renforcement des capacités techniques des parties prenantes nationales sur la gestion et financement des Aires protégées et Capacité d'adaptation, de communication et faculté à travailler dans des milieux multiculturels, avec le respect de la diversité et des droits humains) et de solides expériences en analyse économique et financière de projet de développement et/ou de conservation	10

Expérience avérée en matière d'appui technique à la mise en œuvre de projets de gestion durable d'aires protégées ou de protection de la Biodiversité en Afrique centrale (au moins l'un des 6 pays du Bassin du Congo);	5
Une expérience antérieure de travail ou d'appui technique dans le renforcement des capacités techniques des parties prenantes nationales sur les thématiques de Biodiversité, gestion durable des ressources naturelles, Développement durable des projets du PNUD ou autres (avec ou non un financement du FEM) ou tout autres Bailleurs de Fonds serait un atout...	5
Aptitude à travailler en équipe et à communiquer avec une capacité technique analytique avérée oral et écrit. / Connaissances linguistiques : le français est obligatoire / l'anglais est hautement souhaitable).	5
<b>TOTAL max.</b>	<b>70</b>

Les candidats obtenant un score de 45 ou plus seront présélectionnés.

Les offres financières seront évaluées en donnant la proposition de prix la plus basse à 30 points et en marquant les autres propositions plus chères inversement proportionnellement à l'offre la moins chère (Normes des IC du PNUD).

La notation finale des candidats présélectionnés tiendra compte du score des critères techniques (ci-haut) et du score financier :

Criteria	Weight	Max. Point
• Score de l'offre technique (et/ou interview)	70%	70
• Score de l'offre financière	30%	30

Le candidat le mieux classé sera sélectionné.

**Date limite et lieu de dépôt des candidatures:**

Les candidatures doivent être soumis en ligne et / ou scellées en version papier avec la mention «*Consultant National – Consultant Chargé de la Formation des acteurs clés des aires protégées et des parties prenantes, sur les mécanismes de partage/ et de génération des revenus, la gestion et planification et outils de gestion des aires protégées de Dzanga Sangha et de Mbaéré Bodingué et zones riveraines- Projet régional CBSP – PIMS3447*»

La candidature qui inclut deux lots séparés dont un lot réservé à l'offre technique et un lot dédié à l'offre financière doivent être reçus au plus tard le 07 Aout 2020 à 17h.

**Soumission en ligne:** Prière envoyer vos propositions (propositions technique et financière) dûment signées à l'adresse e-mail : [achats.cf@undp.org](mailto:achats.cf@undp.org) ; avec mention de la référence et intitulé du dossier.

**Soumission physique (au bureau PNUD/République Centrafricaine) à l'adresse suivante :**

M. le Représentant Résident  
 PNUD RCA  
 Centre de Service du PNUD  
 sis Avenue de l'Indépendance (à côté de l'Hôtel Ledger)  
 BP : 872, Bangui  
 République Centrafricaine

**Approuvé par:** Dr. Aline Malibangar, Regional Coordinator  
 "Regional Project CBSP - Congo Basin PAs sustainable financing – PIMS3447".




Date: Juillet 2020